

Un Code d'éthique et de conduite pour une pastorale responsable

Valeurs à promouvoir

4. La confidentialité :

Ce qui concerne la vie privée, l'intimité et qui commande le respect.

Au niveau de sa conduite et de ses comportements, chaque collaborateur et collaboratrice à la mission en Église s'engage à :

- Protéger la confidentialité des informations recueillies dans l'exercice de ses fonctions, entre autres, les renseignements nominatifs reliés à la vie privée d'une personne incluant les informations concernant des collègues ou des membres de comités.
- Faire preuve de discrétion en public et sur les réseaux sociaux à l'égard des renseignements obtenus dans le cadre de ses fonctions, tout particulièrement ceux qui sont considérés comme confidentiels ou intimes et qui peuvent être liés à l'accompagnement spirituel ou la confession.
- Obtenir une autorisation de la personne concernée lorsqu'il doit communiquer une information confidentielle à un tiers.
- Référer à une autorité compétente toute personne dont les confidences dépassent ses compétences professionnelles.

Manquer à la confidentialité, c'est par exemple :

- Prendre volontairement connaissance d'une information confidentielle qui n'est pas nécessaire pour accomplir son travail.
- Confier à des personnes de l'information personnelle et intime au sujet de quelqu'un sans son consentement.

(à suivre, dimanche prochain)

Club de l'Âge d'Or Saint-Polycarpe

Vendredi le 21 août 2026, le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe vous donne l'opportunité de venir à une des rares **épluchettes de maïs** comprenant buffet froid, danse et carte de membre, le tout pour la modique somme de **25.00\$**.

Au Centre Sportif Soulanges : 100, rue des Loisirs, Saint-Polycarpe. **L'accueil se fait à partir de 16h00**. L'épluchette de maïs commence à 16h30. Le buffet froid sera servi vers 18h00, puis la soirée dansante (avec Disco Gamma) vers 19h00. Si vous le désirez, apportez votre boisson alcoolisée car aucune boisson alcoolisée ne sera vendue sur place.

Pour information, réservation ou annulation :

Pierre Régimbald au (450) 265-3141 ou **Francine Poirier**, secrétaire, au (450) 265-3546.
Bienvenue aux personnes de 50 ans et plus!

Dimanche 16 août 2026 **20^e dimanche du temps ordinaire (Année A)**

« Femme, grande est ta foi, que tout se passe pour toi comme tu le veux! »
(Matt 15,21-28)

Dans quel contexte on a rapporté cette Parole de Jésus? Il y avait des chrétiens qui venaient du milieu juif. Ils voient arriver dans l'Église des chrétiens qui venaient du milieu païen. Autrefois, les païens étaient traités de chiens, un animal impur, par les Juifs. Maintenant ça devient très dur d'accepter que ces païens deviennent des frères et sœurs en Jésus Christ, et par conséquent de communier au même Pain de Vie.

La Cananéenne est cette femme symbole de ce qui est méprisé. Elle est bien d'accord avec Jésus que les Juifs soient rassasiés de la Parole de Dieu (ils sont les enfants et le pain leur revient d'abord). Mais, comme les chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres, elle se contenterait aussi de quelques miettes.

La Cananéenne croit tellement en la puissance d'amour qui habite Jésus qu'elle demande seulement une miette (une parole ou un geste pour sa fille blessée) pour guérir son cœur brisé et relever la vie menacée. Une miette suffit.

Et pour nous aussi, à l'égard de personnes que nous marginalisons parfois avec des paroles blessantes ou des refus d'accueillir à cause d'une culture autre, ou d'option politique différente, ou de convictions religieuses différentes, si nous prenions le risque de laisser tomber juste une miette de la Parole de Dieu, le monde serait plus fraternel. Jésus, par sa rencontre avec une Cananéenne, a montré qu'il est le frère de tous sans exception.

Dans chaque Eucharistie, Jésus nous offre l'audace de sortir des sentiers battus, pour aller reconnaître chez les non-conformistes la bonté et la compassion comme signes que Dieu a fait sa demeure en eux pour sa propre gloire et la joie du monde.

Frère Germain

Horaire des Messes où on fera mémoire des défunts de la dernière année

- À Saint-Clet, dimanche le 13 septembre à 10h45.
- À Sainte-Justine, dimanche le 27 septembre à 10h45.
- À Saint-Polycarpe, dimanche le 4 octobre à 10h45.
- À Saint-Télesphore, dimanche le 18 octobre à 9h30.
- À Sainte-Marthe, dimanche le 25 octobre à 10h45.

<u>Communauté de Ste-Justine</u>	
Samedi 15 août 16h30 : pas de messe , car invitation à se rendre au Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes à Rigaud, pour la fête de l’Assomption de Marie.	
Samedi 22 août 16h30 :	
Liliane Grenier – parents et amis	17786
Pierrette Leblanc et Clément Ranger – leurs enfants	17125
Charlotte et Rémi Lortie – les familles de Nicole et Raynald Lortie	17910

<u>Communauté de Ste-Marthe</u>	
Dimanche 16 août 9h30 : (pas de célébration)	
Dimanche 23 août 9h30 :	
Françoise Laberge - la famille Laberge	15943
Damase Desrochers (4 ^e anniv) – la famille Desrochers	17848
Fernande et Gérald Lalonde – la famille Lalonde	17862
Réjane Besner – parents et amis	17747
Léo Fex (41 ^e anniv) – la famille France Fex et Richard Lavigne	17909
Défunts de la famille Carrière-Dupuis – Maurice Lanthier	17158
Dans la semaine du 23 août, la lampe du Sanctuaire brûlera à la mémoire de Léo Fex à la demande de la famille de France Fex et Richard Lavigne.	

<u>Communauté de St-Télesphore</u>	
Dimanche 16 août 9h30 :	
Louise Lalonde Castonguay – Normand, Lise et Jean-François Sauvé	17267
Aline Desrochers Brazeau – parents et amis	17215
Rolland Miron (20 ^e anniv) – Lise et Henri Aumais	17920
Mardi 18 août 9h30 : (La Résidence du Coin)	
Rémi Gauthier – La Résidence du Coin	17874
Dans la semaine du 16 août, la lampe du Sanctuaire brûlera à la mémoire de Rémi Gauthier à la demande de La Résidence du Coin.	
Dimanche 23 août 9h30 : ADACE	

<u>Communauté de St-Clet</u>	
Dimanche 16 août 10h45 : (pas de célébration)	
Dimanche 23 août 10h45 :	
Raymond Farand – parents et amis	17263
Léonide Besner – parents et amis	17131
Claude Brouillard – parents et amis	17031P

<u>Communauté de St-Polycarpe</u>	
Dimanche 16 août 10h45 :	
Alain Rondeau – la famille Normand Ménard	17411
Défunts de la famille Lucienne Marcoux et Émile Asselin –	
Gérard et Francine Asselin	15987
Andréa Sabourin Ménard – parents et amis	16147
Claude Bourbonnais – la famille Normand Ménard	16230
Louise Lalonde Ravary – parents et amis	15201
Paul-Émile Bissonnette – parents et amis	15656
Rémi Gauthier – Lise Brouillard Ryan	17873
En action de grâce pour leur 65 ^e anniversaire de mariage –	
Gaby et Roland Chantelois	17908

Jeudi 20 août 9h30 : (La Résidence de la Seigneurie de Soulanges) :	
Aline Desrochers – Thérèse Sauvé	17550
Dimanche 23 août 10h45 : ADACE	

<u>Montant des quêtes des 8 et 9 août</u>					
	<u>Ste-Justine</u>	<u>Ste-Marthe</u>	<u>St-Clet</u>	<u>St-Télesphore</u>	<u>St-Polycarpe</u>
Dimanche:	53.00	328.25	109.65	149.00	59.00
Merci de votre grande générosité!					
<u>Tu désires recevoir le Feuillet paroissial par courriel</u>					
Appelle au bureau de la paroisse (450) 265-3213 pour donner ton adresse courriel.					

<u>Formation à la Vie Chrétienne</u>
Tu as fait baptiser ton enfant. Tu as alors pris l’engagement de l’accompagner au moins dans les premières années de sa vie chrétienne. C’est peut-être le temps de l’inscrire à la Catéchèse pour qu’il reçoive le Premier Pardon, la Première Communion et la Confirmation. Si ton jeune a 8 ans ou 9 ans ou peut-être plus...jusqu’à 18 ans, il est toujours temps de l’inscrire. On parle de tous les jeunes qui habitent sur le territoire de la paroisse Notre-Dame-des-Champs, à savoir St-Polycarpe, St-Clet, Ste-Marthe, Ste-Justine-de-Newton et St-Télesphore. Nous commençons la catéchèse vers la fin de septembre pour terminer vers le début d’avril. Si tu veux inscrire ton jeune, ou avoir plus d’informations, communique avec Frère Germain au (418) 255-8939 ou au bureau de la paroisse (450) 265-3213. Avec Jésus ça goûte meilleur!
Frère Germain Gilbert, curé de la paroisse